

LECTURES

BERQUE Jacques : *L'Orient second*, Gallimard, Paris, 1970, 436 p.

Le projet de « *L'Orient second* » tend à favoriser un cheminement à partir du singulier jusqu'à l'universel. En termes concrets, il s'agit d'un itinéraire qui passe par la récupération de leur être véritable, par les ex-colonisants autant que par les ex-colonisés, en vue d'une accession à la prise en charge de la modernité. La visée n'est pas une nouveauté, car la description des mutations d'un univers où s'effondrent les anciennes structures a déjà fait l'objet des recherches antécédentes; mais, à partir de « *Dépossession du monde* », les perspectives se sont élargies à la mesure de l'histoire universelle. A ceci près que l'expérience de la colonisation et de la décolonisation en Afrique du Nord et au Proche-Orient reste la toile de fond, du fait que l'auteur est convaincu de son caractère normalif, les Arabes ayant une contribution à apporter dans le déchiffrement des autres peuples (130).

La mise en relief du singulier, du spécifique dans les peuples, est un aspect fondamental de la fresque. Des observations qui ressortissent à de multiples disciplines : histoire, sociologie, ethnologie, économie, philosophie, technique, étoffent l'argumentation, tandis que des mots-clefs tels que : authenticité, identité, restitution, réhabilitation invitent à scruter les composantes de l'altérité. Le concept de personnalité bénéficie d'un traitement préférentiel et ses contours sont circonscrits avec précision.

Noble dessein que d'être soi-même. mais quel soi-même ? La volonté de lucidité sur soi est un préalable, car avant de dire « que faire ? », il faut se demander « qui être ? » (105). Question difficile. On ne doit pas durcir sa certitude de soi, mais se livrer à une recherche de soi-même (367). Et il est de fausses pistes, ne serait-ce que celle d'une authenticité passéiste ou celle d'un modernisme sans racines : « l'artichaut cosmopolite ». Il faut se garder des illusions sur les données qui conditionnent la restauration de l'identité. Le sentiment tragique de celle-ci est une force, mais elle doit se muer en dynamisme collectif, en créativité. Tout un processus doit être mis en branle. Voici en quoi il consiste : utiliser les procédures de récupération, de remise en cause, de récréation, quitte même à recourir à l'occasion, dans les secteurs de dégénérescence, à une méthodique destruction (308), passer à l'action en créant de nouvelles grappes de faits (368), investir ses valeurs en faits, ses faits en valeurs (368), créer des possibles (155), encore que le jeu des possibles

(ce moyen nécessaire) ne soit pas suffisant pour parvenir à la création historique (376).

Telle est la voie pour accéder à la restauration de l'identité au plan de la collectivité. C'est par là, en effet, et pas autrement, qu'un régime trouve son assise : « Est adéquat tout régime qui assume le tâtonnement de l'identité, fût-ce au prix d'erreurs et d'échecs provisoires » (367).

Dans cette entreprise de ré-intégration que postule la dépersonnalisation, l'intelligentsia (qui est un rôle, non une classe), l'intellectuel qui est l'homme de l'expression, a un rôle singulier à jouer. La tâche est malaisée, mais elle reste largement à la portée des potentialités des hommes, à la seule condition qu'ils respectent les lois du jeu. Cela est vrai et des langues et des systèmes. Toute langue humaine est apte à exprimer ou plutôt à réinventer les concepts les plus difficiles; tout système humain est capable de tendre à la réalisation matérielle la plus poussée, à condition d'éviter le désaxement qui compromet la structuration des acquis, et l'insularité qui coupe du monde (249).

Qu'on ne manque pas de s'en aviser, la maîtrise de la spécificité doit favoriser une approche de l'universel, étant donné que la mondialité est le problème de base. Nous respirons la mondialité. Plus d'île. Plus de continent (130). L'auteur en est tellement convaincu qu'il a pris le bâton de pèlerin et nous entraîne dans un périple au long souffle, qui passe de la Californie au Soudan, au Ghana, de la Gaspésie à l'Euphrate, à l'Inde, à la Chine, au Maroc, à l'Algérie, à la Tunisie.

Quel monde va-t-on découvrir ? Un monde en transe. A l'âge technologique, c'est ce monde-là qu'il faut regarder (132). Le repliement sur soi n'a plus droit de cité. Devenir soi-même, sans s'isoler des autres, être solidaires des autres sans alignement (373), tel est le programme. Manque-t-il d'appui dans les faits ? non pas, car il est naturel que toute décolonisation entende accéder à l'universel et le servir dans son mode à elle (217). Démarche d'autant moins artificielle qu'elle consiste tout simplement à entrer dans le mouvement du monde, dont la décolonisation n'est qu'une procédure entre autres (374). Des liens existent d'ailleurs entre réalités locales et options générales du monde (365). L'option décisive doit donc être prise. On doit s'appliquer à la mise en valeur des ressources du peuple lequel est le plus grand réservoir de virtualités qui soit, mais aussi des ressources du monde autour de ce peuple (214). Ce qui est vrai pour les peuples, est vrai à l'échelle des grands ensembles culturels. C'est en fonction d'elles-mêmes, mais en vue du monde que doivent se réengager les civilisations (249).

Voilà comment on pourrait résumer l'itinéraire. Quoiqu'il y ait quelque témérité à prétendre cerner une pensée aussi dense en quelques lignes, on ne peut échapper à une interrogation pour tirer au clair la signification de l'œuvre considérée dans son ensemble.

Elle est, en effet, des plus ambitieuses puisqu'elle n'entend pas moins que « nouer à l'échelle planétaire de nouveaux chassés-croisés entre l'être de l'homme, sa technologie, la mondialité (109). Elle postule en vérité une impitoyable remise en question sur tous les plans de la pensée et de l'action. Il faut en peser l'étrangeté. Dans la sérénité de l'abstraction, on se sent accordé d'avance à ces vues planétaires, mais l'esprit souhaiterait discerner le solide, le sûr, repérer le dosage subtil entre ce qui est possible, probable, improbable.

Les dimensions du projet sont telles que Jacques Berque n'est pas sans y percevoir quelque « démesure ». Il la qualifie de prudente, mais au vrai la prudence autorise-t-elle à confier à l'humaine faiblesse une entreprise qui réclame un sur-emploi de toutes les forces de la vie ? Les excursions au royaume de l'utopie exceptées, est-il donc si facile de décider les hommes et les peuples concernés à répondre à des vœux d'une telle ampleur ?

L'auteur a prévu l'objection. Il répond en ouvrant des pistes, en réveillant des possibles, en fournissant des critères jugés adéquats. Le viatique est-il suffisant pour ce voyage au long cours ? Si impressionnant que soit l'appareil de concepts utilisé, on ne peut accepter la totalité du message sans procéder à un triage. Or, c'est essentiellement la réalisation du programme qui laisse en suspens.

Le projet débouche sur « une nouvelle élaboration de l'humain ». Que faut-il entendre par là ? On aimerait savoir en particulier ce que recouvre exactement cette Nature que l'n majuscule semble ériger en absolu, on souhaiterait saisir la portée d'une « synthèse audacieuse qui fonderait la raison dans la nature, reconstruirait la nature dans la raison (257) : serait-on ici en présence d'un « rousseauisme » rénové ? Aux philosophes de métier d'en décider.

Quoi qu'il en soit, les exigences formulées quant à la nouvelle élaboration de l'humain sont telles que l'humaine faiblesse en reste accablée, comme l'albatros par ses ailes géantes. Comment y faire face ? L'auteur souligne à cet égard l'importance des facteurs idéologiques, moraux, esthétiques (369). Il rappelle fort à propos l'existence de forces irréductibles à la production. Et, dans le cadre des réalisations, il fait cette réflexion significative : la rationalité, que serait-elle sans l'enthousiasme collectif, agent et résultant de ces projets ? (101). Mais quels moteurs seront de nature à susciter et à entretenir ce précieux enthousiasme ?

Au cœur du problème, on retrouve la nécessité d'un surplus de conscience à tous les niveaux et singulièrement un dévouement désintéressé au bien commun. Or, de telles valeurs s'originent-elles dans la nature comme telle, voire dans les cultures, même si elles véhiculent celles-ci ? Et sans un tel surplus, le noble dessein caressé a-t-il quelques chances de voir le jour ? L'historien « d'un monde à refaire », qui connaît le

dessous des cartes, ne saurait éluder cette brûlante angoisse. Quant au sociologue, il serait injuste d'oublier que toutes ses recherches sont en réaction contre un climat d'allergie aux impératifs de la conscience; manifestant un culte fervent pour « les valeurs », on ne supposera pas qu'il puisse être tenté de minimiser des chances d'enrichissement qui s'enracinent dans le spirituel. On regrettera seulement qu'il soit trop discret en la matière.

Si l'on veut maintenant saisir la parenté des thèmes qu'il développe avec l'auteur lui-même, il faut se familiariser avec son cheminement intellectuel.

Serait-ce parce qu'elle ne ressemble à aucune autre que son œuvre donne beaucoup à réfléchir ? Peut-être, mais il serait illusoire de croire que son secret est à la portée de la main. La récompense n'est qu'au bout du chemin. Le style « berquiste » réclame labeur et ne mobilise que disciples studieux et dociles. Certes, les moyens d'expression qui sont à la hauteur de la pensée fourmillent d'éclatantes images. Les trouvailles charment par leur nouveauté et obligent l'esprit à sortir de sa tanière. Au carrefour, le charme se mue en perplexité. Fidèle à sa lancée, exploitant logique ou intuition, la pensée devient subtile, dès qu'elle franchit les cimes ou trace les frontières. On se surprend à relire plusieurs fois telle ou telle phrase, sans être bien sûr d'en avoir pénétré le sens. Exercice salutaire au demeurant, puisque l'humilité de l'esprit y trouve son compte.

La méthode n'est pas moins exigeante. Comment un spécialiste confiné dans sa discipline n'éprouverait-il pas un secret agacement en face d'un auteur qui s'avoue aussi « insouciant des frontières de spécialité et de la division des genres » ? En parcourant ces pages « très libres, mêlées d'analyse directe, d'images vécues et de synthèses de documents », comment ne se tendarait-il pas sur ses gardes ? Sans partager les querelles d'école, on peut, en effet, se demander dans quelle mesure des sondages, si suggestifs soient-ils, peuvent avoir une étoffe sans trahir la fragilité de la trame ? L'objection n'a pas échappé à la perspicacité de l'auteur : « Le monde ? On n'en trouvera ici que quelques évocations naturellement arbitraires et même hasardeuses puisque reposant, certaines sur le souvenir personnel, donc sur une chance de séjour ou d'une visite, d'autres sur la lecture des textes ».

Un tel aveu épargne le désagrément de chicaner sur telle donnée, sur telle ou telle interprétation. Dès là qu'elles sont reconnues comme telles, les hypothèses de recherche ont droit à la vie. La masse des matériaux sélectionnés et analysés décourage d'ailleurs les tentatives d'investigation. En ce qui nous concerne, on se plaira à reconnaître que pour ce qui a trait à quelques aspects familiers, les hypothèses habillent assez bien les faits. On retiendra, à titre d'exemple, le chapitre « sur les critères du monde se faisant » qui nous a paru de première valeur.

On pourrait observer aussi avec quel art il sait utiliser la vaste imformation dont il dispose sur les problèmes nord-africains. On retrouverait aisément, et dans combien de pages, le chemin parcouru par lui à partir de son enfance. Il est clair en tout cas que le paysage local a pris pied dans son imagination et sa sensibilité : c'est en Nord-africain qu'il visite la Californie. Que d'observations qui font toucher du doigt le lien avec un terroir ! Un tout petit exemple, mais combien suggestif : s'il découvre une sorte de pureté chimique à Los Angeles, c'est par contraste avec la vision des mouches qu'il a vues par coulées massives à l'étalage des bouchers du Mzab. Ce serait à croire que cet essaim bourdonnant lui manque !

Allons plus loin. La démarche de Jacques Berque fait tellement corps avec lui qu'elle définit une façon originale d'aborder les hommes et les choses. Il est utile d'essayer de la camper, en ses traits saillants tout au moins. On pourrait la condenser en une formule très simple : au delà des frontières tracées par les disciplines, tenter de rejoindre le réel dans sa complexité et à tous ses niveaux.

Ami de l'abstraction, il l'est et jusqu'à la subtilité, à laquelle il ne succombe que trop fréquemment. Il ne s'en défend pas moins contre elle. Le tort de l'abstraction est de trop simplifier et, à la limite, de mutiler. Or, il n'aime pas « l'abstraction mutilante ». Il souhaiterait y échapper, mais comment y parvenir ? L'abstraction est précieuse, mais il regrette qu'il soit dans sa nature de découper le réel en tranches. La raison, rappelle-t-il, doit construire après avoir divisé (268). Et cela explique sans doute que, tout en retenant tel ou tel aspect du message de Marx, de Hegel, de Lévi-Strauss, pour ne citer que ceux-là, il laisse percer des réserves sur d'autres aspects.

Il n'est pas avare d'estime pour la rationalité, « la neuve rationalité ». Il la place sur un piédestal, car il faut bannir absolument « le retour à l'irraison, l'abandon romantique au vital, la prise en compte du spontané contre l'organisé » (103). Mais il tient à garder ses distances à l'égard de la « déduction impavide », du « déductivisme ». Le manquement de la raison est chose délicate. La modestie (371) est de rigueur : « Comment asseoir le jugement sur des données objectives ? Est-il possible même d'en trouver ? Le moins qu'on puisse dire, c'est qu'elles se dérobent au schématisme et à la naïveté » (29).

Très vive est sa réaction quand il croit percevoir dans l'analyse un danger de dilution d'un aspect quelconque du réel, comme risquerait de le faire par exemple « une rationalité réduite à l'instrumental qui refoulerait le reste dans l'irrationnel » (160). Les trop simplistes « ou bien ou bien » qui repoussent les solidarités essentielles lui donnent la nausée. Orfèvre dans la création des néologismes, il n'entend pas pourtant être dupe des vocables à la mode. Les formulations liées aux idéologies ré-

gnantes ont leur intérêt, « les classements même verbaux du monde ont leur poids », mais finalement « tout tient au sens que les formules tirent de leur entrée dans les faits » (366). On ne doit pas s'éloigner en effet des niveaux vécus (223), pour la bonne raison que l'analyse ne peut revendiquer l'autonomie. Parce qu'elle procède de la vie, elle doit se soumettre à elle et lui obéir (96).

En somme, c'est un appétit inassouvi de synthèse qui le caractérise. Une toute petite phrase résume l'idéal de l'écrivain : « conjoindre le plus de vie possible avec le plus d'abstraction ».

Cela étant, on le verra devenir l'apôtre des échanges nourriciers, préserver la sauvegarde de toutes les formes de la vie vivante; s'il faut satisfaire aux exigences logiques de l'esprit, la raison du penseur doit se marier à la fantaisie de l'écrivain. Il sera le dernier à s'interdire de finir dans l'imaginaire, le premier à réhabiliter l'utopie, le rêve. Quant au mythe, il recèle à ses yeux une telle intensité de vie que sa disparition se solde par la retombée d'un peuple : « Perdre son mythe quand on est un peuple jeune, un pays non pas rentier de lui-même, mais à recréer, à réinventer, c'est perdre son dynamisme moteur » (361).

Défenseur des jaillissements spontanés de la vie, il serait surprenant qu'il en vint à négliger les ressources exceptionnelles qu'apporte l'exploration poétique de l'objet. En fait, le lecteur s'apercevra qu'il n'hésite pas à taquiner la muse. Quoi de plus libre qu'un poème, s'écrit-il et quoi de plus nécessaire ? On voit par là où va sa pente. N'est-il pas de ceux qui jugent un tableau sur sa puissance d'ébranlement ? Comment alors s'étonner qu'il tienne à mobiliser la puissance d'évocation et d'incantation que recèle le poème : « Ce que signifie un poème, ce n'est pas le contenu énonciatif de ce qu'il dit, mais le poème lui-même, mais ce signifié devient à son tour signifiant des incitations qu'il propage » (123).

Trêve d'analyses. L'« Orient second » n'est pas un livre : c'est un vaste poème qui ne revendique les droits du singulier que pour chanter les devoirs envers l'universel. Un souffle le traverse, jetant des lueurs à pleines brassées, non sans mobiliser au passage le royaume des ombres. Ne comprend pas qui veut Jacques Berque. Il y faut quelques affinités secrètes avec sa manière. Chaque genre poétique sélectionne ses disciples. Le poète est une harpe qui vibre pour ceux qui ont les mêmes cordes.

A. DEMEERSEMAN.

DEMEERSEMAN André : *Lumière et ombre au Maghreb, Hommes et Migrations*, 250 p., 6, Rue Barye, Paris 17^e.

Une porte entrouverte de maison patricienne, à Tunis, où l'ombre noire et la blanche lumière font un curieux contraste ou une savante synthèse, telle est l'introduction photographique à ce nouveau livre du Père A. Demeerseman, qui est plus qu'une initiation, mais se refuse à ne faire qu'œuvre scientifique. Ses deux cents premières pages ne sont qu'une longue galerie de « *Portraits* » (41) où, tour à tour, sont évoqués les « contrastes des générations », la « rencontre des cultures », la « religion des parents », les « tourments des jeunes », les « attitudes raisonnées », les « jugements critiques », les « chuchotements des consciences », les « calculs de l'esprit », les « tressaillements du doute » et les « dévorantes recherches ». Tous les personnages ainsi présentés, jeunes et vieux, sont vivants, actuels et tunisiens, qu'ils soient citadins ou ruraux. Nombre d'Algériens et de Marocains s'y reconnaîtraient à s'y méprendre. C'est que le Père A. Demeerseman semble nous annoncer ici de nouveaux *Caractères* qu'un La Bruyère moderne élaborerait au rythme des contacts profonds et des solidarités étroites qu'il vivrait en Tunisie. Il en prend décidément le chemin, et ses pages sont pleines d'enseignement pour qui voudrait découvrir *in vivo* la multiplicité, parfois confuse, des mentalités et des attitudes en Afrique du Nord.

En cinquante pages d'*Investigation*, où le scalpel remplace la plume ou le pinceau, l'Auteur réussit ensuite à préciser quelles sont les catégories qu'on pourrait établir dans une typologie de la croyance. Il tente une « interprétation générale », dégage les « lignes de force de l'évolution » et interroge le « devenir de la société musulmane contemporaine ». Plus que jamais, les hommes et les femmes d'Afrique du Nord, comme beaucoup d'autres Musulmans, vivent « un flux et un reflux de lumières et d'ombres », qui interdisent à l'observateur, à l'ami et même au frère, de tenter le moindre jugement de valeur. Une fois de plus, le lecteur apprendra donc du P. A. Demeerseman, grâce à ce livre, que l'essentiel est encore de comprendre « avec nuance » et d'aimer « avec tact ».

M. BORRMANS.

GHAZI Férîd : *Le roman et la nouvelle en Tunisie*, Tunis, M.T.E., 1970, 126 p.

On regrettera que cet ouvrage, déjà ancien, n'ait pas fait l'objet d'une Introduction : l'éditeur, pour sa part, se contente de nous préciser le nom exact d'un compagnon du Prophète (p. 40) et la date de naissance de Béchir Khraïef (p. 57) !... Comme le demandait déjà Khaled Ber Sassi dans *La Presse* du 6 novembre 1970, on aurait aimé qu'il nous précise :

1° que, l'auteur étant mort depuis huit ans, la date ultime de la matière traitée est 1961;

2° que Fériid Ghazi reprend, dans le présent ouvrage, les idées qu'il avait commencé à développer dans plusieurs articles parus précédemment en diverses revues : *La littérature tunisienne contemporaine*, dans *Orient*, 12 (1962/4), 131-197; *Ḡawāb 'an as'ila maḡallat al-fīkr ḥawla al-qīṣṣa*, dans *Fīkr*, IV/7 (avril 1959), 623-639; *Al-insāniyya fī l-qīṣṣa at-tāmiṣiyya al-mu'āṣira*, dans *Luḡāt*, I/1 (septembre 1961), 8-10 et 24-26;

3° enfin, (et ceci avec Ezeddine Madani, dans *Al-'Amal* du 25 décembre 1970), que depuis la mort de l'auteur, on a retrouvé la trace de nouvelles et de petits romans remontant à une date antérieure à celle où l'auteur place la naissance de ce genre en Tunisie. Ce début pourrait se situer dès 1906 avec Souissi, Manachou, Ben Chaabane et Rezgui.

Tel qu'il se présente cependant, ce livre posthume conserve une grande valeur pour plusieurs motifs. En premier lieu, à cause de la rareté des études de synthèse sur la littérature tunisienne contemporaine. On citera en particulier, pour la prose, l'article de Salah Garmadi paru en arabe dans les *Annales de l'Université de Tunis*, II (1965), 75-132 et, pour la poésie, celui de Abdelaziz Kacem, dans *Arabica*, XVIII/1 (février 1971). On attend, pour le théâtre, la parution du livre de Moncef Chorfeddine.

Puis à cause de l'abondance de documents analysés en détail par l'auteur. Il lui a fallu dépolluer la presse tunisienne de langue arabe et en extraire les nouvelles ou les romans parus en feuilleton. Le lecteur de langue française dispose ainsi d'un matériau qui lui permet de connaître le contenu d'une grande partie des textes littéraires en prose publiés en Tunisie de 1937 à 1961. D'ailleurs, l'auteur insiste largement sur l'importance de tous ces textes au point de vue sociologique.

Ensuite, à cause des nombreuses comparaisons que F. Gh établit entre les auteurs tunisiens et leurs éventuelles sources d'inspiration occidentales.

Enfin, à cause de l'approche elle-même. Le livre est divisé en trois parties : la première étudie l'évolution qui s'est produite du genre *maqāma* avec Mahmoud Beyram (déjà en réaction contre le monde traditionnel) au genre « nouvelle » proprement dit, avec Zin el-Abidine Snoussi, Bachrouch et le groupe du Café *Taḥt as-sūr* autour de Douaji et Mohamed Larbi.

La deuxième partie est intitulée : « Situation coloniale et épanouissement en symboles ». Elle est consacrée d'une part à Messadi (classé hors série, mais dont l'influence se fait sentir chez quelques autres novellistes), et d'autre part, à ce que l'auteur appelle « la nouvelle génération » : celle-ci commence à publier dans *Fīkr* et *Nadwa* : Tabar Guiga, Taïeb Triki et Frej Chadly, plutôt tournés vers les problèmes de la lutte nationale, sans oublier leur prédécesseur Béchir Khraïef qui reste en dehors des problèmes politiques et religieux.

La dernière partie montre comment la nouvelle et le roman tunisiens sont un miroir fidèle de la « condition humaine ». On y trouve les noms de Hamzaoui, Garmadi, Rachid Ghali et Hasan Naceur, ainsi que quelques femmes de lettres. Le panorama est complet : monde bourgeois, prolétarien et rural. Non pas statique cependant, mais en pleine transformation.

L'auteur, dans son analyse, s'attache aussi bien à la forme (conte, nouvelle, roman, récit, *maqāma*) qu'aux thèmes abordés. On peut ne pas partager son point de vue dans la classification qu'il donne des générations littéraires; mais son étude, basée essentiellement sur les textes, reste néanmoins valable dans l'ensemble. Elle occupe une place de choix dans la critique tunisienne contemporaine.

J. FONTAINE.

Smida Mongi : *Khéreddine, ministre réformateur (1873-1877)*, Maison Tunisienne de l'Édition, Tunis 1970, 423 p., 6 documents annexes, bibliographie.

Un homme de l'envergure de Khéreddine, qui a mis l'empreinte que l'on sait sur l'histoire de la Tunisie, n'était certes pas passé inaperçu. Dès 1934, les précieux documents publiés par M. S. Mzali et J. Pignon dans la *Revue tunisienne*, avaient redonné à l'étude du réformateur un regain d'intérêt. Il n'en reste pas moins qu'un ouvrage d'ensemble faisait cruellement défaut.

Quoique limitée à la période de 1873-77 et à son œuvre intérieure, la thèse de Mongi Smida, préparée sous la direction de G. Ganiage, répond à ce qui était souhaité depuis longtemps par les historiens. Sur la base d'une large utilisation des documents d'Archives tunisiennes, elle retrace la biographie de Khéreddine, définit sa psychologie, sa doctrine, le milieu social de son époque, son rôle de président de la Commission financière et de ministre dirigeant (Ch. I à III). L'ensemble des réformes d'ordre administratif, économique, financier, culturel, etc... est la pièce maîtresse de l'ouvrage (Ch. IV à X).

L'Auteur laisse percer une intuition des réalités de la période étudiée et de l'époque, qui, à elle seule, justifie les espoirs que l'on caresse à l'égard des contributions des Tunisiens à l'histoire de leur pays. Par ailleurs, le lecteur ne manquera pas de constater que la limitation du sujet a permis une grande concentration de la pensée. Les questions déjà abordées par divers auteurs sont reprises dans un cadre plus général qui leur restitue leur vraie portée. La personnalité du réformateur, avec ses qualités et ses défauts, ressort en fort relief et le jugement de valeur

sur ses initiatives tient un juste compte des difficultés rencontrées (milieu beylical, ministres, puissances étrangères, consuls, etc...).

Cet ouvrage se distingue, à notre sens, par un effort de synthèse, une concision et une clarté qui en rendent la lecture aisée et agréable. De surcroît, la présentation typographique fait honneur à la Maison Tunisienne de l'Édition.

A. DEMEERSEMAN.

MAUME Jean-Louis : *Situation du Théâtre Tunisien*, Paris, Université, 1970, 193 p.

Cette thèse de 3^e cycle, sur l'évolution et les tendances actuelles du théâtre arabe en Tunisie, est probablement la meilleure analyse du théâtre tunisien, qu'on puisse trouver en ce moment, au moins en langue française.

Après une introduction sur les sources et sur la naissance du théâtre arabe en général et particulièrement en Tunisie (à laquelle l'auteur ajoute une liste de tout ce qui a été joué depuis un siècle comme pièces étrangères) nous avons une idée assez claire de la situation à la veille de l'entrée du théâtre arabe en Tunisie : un tableau de mélodrames, d'opéras et de vaudevilles. On comprend que « ce n'est pas le théâtre européen tel qu'il a pu apparaître sur les scènes tunisiennes dans la dernière partie du 19^e siècle, qui a suscité la création d'un théâtre arabe en Tunisie ». Sinon par réaction ! En effet, « il a fallu que ce soient les Libanais et les Egyptiens qui introduisent parmi les Tunisiens le théâtre européen traduit en arabe. Le théâtre tunisien devra — et pour longtemps — imiter des imitateurs » (p. 9).

Le livre lui-même est divisé en trois parties. La première (« les débuts du théâtre arabe en Tunisie ») décrit le temps héroïque des précurseurs : à côté des Karakouz joués et inventés sur place, il y a un flot de pièces et de troupes qui viennent d'Orient (surtout entre 1907 et 1914). C'est après, stimulées par ces exemples, que les premières œuvres commencent à sortir, et c'est alors aussi que les problèmes se révèlent : l'apprentissage de la technique théâtrale, le problème des comédiennes, le choix de la langue, l'éducation du public, les thèmes socio-politiques etc... En même temps, agissent une série de facteurs que l'auteur considère comme freins ou moteurs du mouvement central, selon le mode de leur emploi : la censure, les subventions et la critique. Malgré toutes ces difficultés, et grâce à l'héroïsme des pionniers : « le théâtre tunisien va accéder au rang de genre littéraire et compter parmi les divertissements, les moyens d'éducation et la culture de la nouvelle Tunisie » (p. 49).

La deuxième partie expose les quinze ans de « théâtre en voie de développement », 1954-1969. L'auteur montre surtout comment la politique nationale a favorisé la culture théâtrale, et comment elle l'a aidée à franchir les étapes essentielles. Il commente la création du Secrétariat d'Etat aux Affaires Culturelles, le discours du Président Habib Bourguiba (du 7 nov. 1962), la décentralisation des activités, et la régionalisation. Il parle des « Semaines du Théâtre » et des festivals, occasions de rencontre entre les troupes, sollicitant chacun à montrer le meilleur de soi-même et à manifester les progrès du niveau (en programme et en jeu). Il met aussi un accent bien justifié, sur l'extension du théâtre scolaire, qui fait prendre conscience à d'innombrables jeunes de ce que sont le drame et la comédie : « le théâtre scolaire est excellent non seulement par le recrutement qu'il assure, mais aussi par les habitudes et l'apprentissage qu'il enracine » (p. 72).

Bien que les difficultés et les problèmes, déjà existants auparavant (comme conditions matérielles, formation des gens de théâtre, éducation du public etc...), restent toujours aussi actuels, il semble à l'auteur surtout urgent de rechercher désormais un répertoire tunisien. Quelles sont, après tout, les grandes tendances depuis 1954 ? Il distingue clairement le théâtre littéraire, avec ses pièces plutôt historiques, et le théâtre populiste, le théâtre traduit, et le théâtre transposé (p. 83-107).

C'est dans une troisième partie que l'A., plein d'un espoir réaliste (qui ne craint pas d'énumérer les problèmes en suspens), et en admiration devant les signes de vitalité, fait un bilan et présente des perspectives d'avenir. Le développement du théâtre arabe et les luttes qu'il implique, dit-il, entrent dans le cadre plus général de la lutte contre le sous-développement. « Nous sommes à une étape de la lutte sociale que nous menons pour la promotion de l'homme et le progrès, qui nous fait une obligation de considérer le théâtre essentiellement comme un facteur de prise de conscience et d'ouverture d'esprit, et comme un instrument de combat » (discours de M. Klibi, cité p. 129). Une nouvelle voie s'est ouverte au jeune théâtre tunisien : il a acquis dans le pays plus que droit de cité : une des premières places parmi les moyens de la culture nationale... Noblesse oblige.

Cette thèse de Jean-Louis Maume, déjà frappante par la description claire et objective de la situation du théâtre arabe en Tunisie offre en outre au lecteur des annexes extrêmement intéressantes. On n'y trouve pas seulement des extraits de pièces (traduits) et des textes officiels du Gouvernement, mais aussi une liste des salles, les noms des principales comédiennes, un répertoire des troupes tunisiennes les plus importantes, etc...

Une bibliographie, que l'auteur intitule modestement « esquisse », achève un livre indispensable, qui donne, me semble-t-il, une idée très nette et très juste de la situation du théâtre d'expression arabe en Tunisie.

A. METTROP.

M. M. SIRONVAL : *La formation et la fonction de la monitrice rurale dans le cadre de l'école de la Soukra (Tunisie)*. Mémoire présenté en vue de l'obtention du grade de licenciée en Sciences Politiques et Sociales, Louvain, 1970, 134 pages (rototypé).

Cette monographie est inscrite dans un cadre précis, celui d'une Ecole de Monitrices Rurales et de Centres de Formation de la Jeune Fille Rurale ressortissant au Ministère de l'Agriculture.

Sans en détailler les modalités concrètes, il est bon de dire que l'enquête a saisi concomitamment deux groupes d'agents de transmission : l'un potentiel, en l'occurrence, les élèves de l'Ecole de la Soukra; l'autre réel, quelques-unes des monitrices déjà en activité dans les Centres ruraux. Les diverses sources de renseignements ont été : les élèves, les professeurs et la direction de l'école, des animatrices et des monitrices rurales. Ces données recueillies ont fait l'objet d'une présentation qualitative et quantitative jumelée, où un maximum de faits observés ont été consignés, fruit d'une longue observation par participation.

Au point de vue théorique, le sujet s'insère dans le vaste thème de la *transmission des innovations*; ici il s'agit de l'enseignement à la jeune fille rurale des connaissances, des méthodes et des techniques concernant l'activité rurale et domestique, nouvelles pour elles.

Dans une première partie, l'étude porte sur le message transmis et sur le canal qui le transmet, sous la forme d'une présentation de l'institution scolaire et d'une analyse du contenu du programme; sur le groupe des récepteurs : sa composition socio-géographique, les motivations et les aspirations professionnelles des élèves. leur degré d'insertion dans le milieu rural et la connaissance de la profession à laquelle l'école les prépare; enfin, sur les obstacles à une parfaite communication.

Ce dernier chapitre, qui fait état du problème tel qu'il est senti par les élèves et par les professeurs, est le nœud du travail; car il synthétise les conditions plus ou moins bien réalisées de la transmission et conclut au caractère aléatoire de celle-ci. Deux points ont été envisagés avec les élèves : la langue véhiculaire et le contenu des cours. Quant aux avis reçus des professeurs, ils recèlent nombre de facteurs à explorer. Une série de difficultés proviennent de l'élève : sa connaissance insuffisante du français, son niveau intellectuel, sa structure mentale, que caractérisent un manque de réflexion personnelle, une orientation marquée vers le concret et une logique particulière, non-cartésienne. D'autres entraves à la communication consistent dans les croyances et les coutumes que se crée le milieu socio-culturel et que viennent heurter les nouveaux principes inculqués. N'est pas exclue la possibilité de difficultés issues de l'enseignement lui-même. Il ressort aussi du texte que la connaissance extra-scolaire des élèves s'avère parfois trop superficielle et trop enta-

chée de conceptions erronées pour constituer un adjuvant à l'enseignement théorique.

La seconde partie pose le problème du rayonnement de l'élève dans sa famille et de la monitrice dans son Centre.

En ce qui concerne l'influence de l'élève dans son milieu familial (conseils prodigués, intérêt suscité, attitudes modifiées), la confrontation des renseignements recueillis auprès de chaque source (élèves ou professeurs) fait ressortir une nette différence. Chez les élèves, les réponses traduisent plutôt un plan idéal tandis que les réponses des professeurs semblent plus fidèles aux réalités.

La fonction de la monitrice est décrite dans le cadre du Centre de Formation, occasion de présenter ce canal de transmission au second degré, et de dire un mot de son organisation et de ses problèmes en soulignant le problème le plus aigu de l'avis de l'auteur : celui de la distance qui sépare la conception que le Ministère se fait de ce Centre, et celle qu'en ont les élèves qui le fréquentent.

Avant de passer au bilan de l'action des monitrices, quelques solutions sont esquissées, et la condition essentielle du succès est affirmée, à savoir une connaissance profonde et globale de la société rurale basée sur une indispensable « plongée » prolongée dans le milieu. L'efficacité du Centre est fonction de nombreux facteurs : l'attente des élèves, la fréquence des retours en famille, la résistance du milieu, l'idée qu'a l'élève de l'opportunité des innovations.

La conclusion de l'étude affirme le bien-fondé d'une pareille institution. L'auteur souhaiterait voir son rayonnement s'étendre; aussi formule-t-elle les vœux suivants :

— au niveau de l'école, que la méthodologie soit mieux adaptée à des structures mentales orientées vers le concret, et que l'on offre une meilleure information sur la psychologie rurale et sur les contraintes financières et culturelles qu'imposent le milieu;

— un autre souhait exprimé est celui de voir reconsidérer le problème du recrutement des élèves. en donnant plus de poids au critère « vocation agricole »;

— au niveau du Centre, il serait souhaitable également de prolonger les séjours des élèves en famille; ainsi éviterait-on la rupture avec ce milieu et, effet plus heureux, les élèves pourraient mieux transmettre les connaissances acquises. Enfin doit être résolu le problème du malentendu au sujet de la fonction du Centre.

Le bilan révèle qu'au niveau individuel, le travail est positif. Objectivement il y a tout un acquis dont bénéficie la jeune rurale et dont le Centre est le seul véhicule. Au niveau de la collectivité, la jeune fille ne

peut facilement remplir sa fonction entre le Centre et sa propre famille. Sa position d'infériorité vis-à-vis de ses parents, de ses frères ou de ses aînés risque d'être un handicap pour son action sur son entourage.

Mais en fait quelles sont les raisons qui sollicitent la jeune fille (ou le milieu où elle œuvre) à accepter l'innovation ? L'Auteur les laisse supposer. On aurait aimé qu'elle les explicite.

Voici comment ces raisons sont évoquées. Les principes inculqués dans les cours, constate-t-elle, obéissent à une logique *économique* : économie de temps, d'argent, d'énergie physique. Encore faut-il pour être perméable à ces principes et modifier en conséquence son comportement, que le temps, l'argent et l'énergie physique soient sollicités par d'autres fins que celles des tâches ménagères. C'est donc parce que le sujet a l'impression de ne disposer que de moyens rares en face de fins multiples que son attitude sera plus ou moins réceptive en face de la nouveauté proposée. Or la femme rurale éprouve moins que sa fille le besoin de partager son temps, son argent et ses forces pour les consacrer à d'autres finalités que son ménage.

D'aucuns ferent peut-être une critique à l'Auteur pour la corrélation établie entre les variables qu'elle a choisies (1). Pour ce qui est de l'analyse, et ceci est tout à la louange de l'Auteur, on constatera que les résultats ne sont jamais dissociés des difficultés méthodologiques qu'ils ont occasionnées, ou des imperfections qui les entachent.

A. LOUIS.

(1) L'Auteur distingue trois types de variables : *variable dépendante* soit la capacité des élèves à transmettre le message; *variables intermédiaires* : programme des cours, motivations des élèves et aspirations professionnelles, connaissance du milieu rural, etc...; *variables indépendantes* : âge, scolarisation, origine géographique des élèves et profession du père.

Les corrélations entre les variables intermédiaires et indépendantes ont été établies de façon exhaustive. Mais, en ce qui concerne les variables dépendantes et intermédiaires, la relation semble avoir été plutôt sentie par intuition féminine que clairement démontrée.

LACOSTE-DUJARDIN Camille : *Le conte kabyle*, Paris, Maspéro, coll. « Domaine maghrébin », 1970, 534 p.

Nous connaissons déjà de Camille Lacoste une étude technologique de sables kabyles conservés au Musée de l'Homme à Paris et une fort utile *Bibliographie ethnologique de la Grande Kabylie* (Paris, Mouton, 1962). La guerre d'Algérie ayant empêché l'auteur de travailler sur le terrain, Camille Lacoste était rentrée en France en 1955 après un séjour de trois ans dans le pays. Elle apprit sérieusement la langue berbère et traduisit *Les Légendes et Contes merveilleux de la Grande Kabylie* recueillis par Auguste Mouliéras (Paris, Leroux, 1893 et 1897; trad. Paris, Geuthner, 1965, 2 vol.). Vivement impressionné par ces textes, l'auteur décide d'approfondir le conte kabyle, plus particulièrement d'« appréhender une société à travers son expression culturelle et, plus précisément, ses contes oraux ». Il s'agissait de considérer les contes comme des « documents » (Marcel Mauss). A titre d'hypothèses, plusieurs questions pouvaient dès lors être posées : Les contes n'étaient-ils pas des mythes désacralisés ? Comme les mythes, n'ont-ils pas évolué dans l'histoire ? Ne sont-ils pas marqués par des formes, des contenus différents selon les structures et les changements sociaux ? Quelles traces de ceux-ci pouvons-nous encore y découvrir ?

C'est ainsi qu'est née l'idée de cette thèse sur le conte kabyle, très copieuse, fouillée, minutieuse, méthodique et très éclairante pour une connaissance de la société kabyle à une époque donnée de son histoire d'hier. Il faut remercier Camille Lacoste de nous avoir si magistralement restitué la culture kabyle sous-jacente à une tradition orale originale et bien vivante. Cette tradition orale kabyle est du reste riche de contes en prose : histoires d'ogres et d'ogresses, récits merveilleux, qui en constituent l'expression majeure. Elle est le fait de villageois montagnards (près d'un million d'hommes), paysans méditerranéens accrochés au sol à moins de 150 kilomètres d'Alger. Les textes étudiés ici ont été recueillis à la fin du siècle dernier et nous viennent donc de l'époque qui a précédé la coïncidence. C'est dire précisément leur intérêt pour saisir la société kabyle avant même sa « contamination » par la modernité. Cette société, de type segmentaire, était dominée par une autorité morcelée à de multiples niveaux : « Le groupement fondamental était celui d'une communauté villageoise, établie sur la base d'un système de parenté patrilinéaire. En son sein, les familles agnatiques correspondant aux unités de production exploitaient des propriétés indivises ». Il importait avant tout de main tenir solide la cohésion pour résister à un pouvoir central senti comme étranger et pour étouffer les tentatives sporadiques de prise de pouvoirs personnels à l'intérieur même de la société. « Cette conscience d'être sans cesse menacés par des tentatives de subversion externe ou interne, écrit l'auteur, a sans doute encouragé l'épanouissement si remarquable de la culture kabyle. La particulière richesse de sa littérature orale en contes

en prose tient sans doute à cette situation socio-historique particulière, longuement maintenue depuis l'époque glorieuse des royaumes berbères du Maghreb ». Tout s'est passé comme si l'on constatait une sorte de refuge dans le conte, une sorte de fixation dans le récit raconté, pour polariser et durcir une personnalité originale berbère sans cesse entamée par la hache de l'histoire, des bouleversements sociaux au gré des événements politiques, de la modernité enfin depuis la colonisation.

Le but de l'auteur était de préciser comment ces contes, expression orale d'une culture particulière, soivent « entretenir des rapports certains avec les structures de la société qui les exprime ».

Dans ce pays musulman kabyle, les hommes étaient en contact avec le monde extérieur, citadin ou même étranger (une certaine tradition d'émigration masculine a existé depuis longtemps). A l'opposé de la possibilité de voyager pour les hommes, les femmes demeuraient au village, à la maison, gardiennes du foyer, des traditions, de la langue et des contes. On pourrait ajouter aussi : des chants de la montagne, car, sur ce point, la famille Anrouche nous a conservé un certain nombre de « documents » très précieux et du plus grand intérêt pour une connaissance de la psychologie kabyle. Camille Lacoste écrit, dès lors, que « le conte en Kabylie est essentiellement affaire de femme, comme l'avait déjà constaté H. Basset ». Des contes ont bien été recueillis d'hommes kabyles, mais selon l'auteur, ils les tenaient de leurs mères, dont ils furent les auditeurs attentifs. Notons, en tout cas, que ces contes sont, en effet, parfois racontés par des hommes, des vieux surtout. Les poésies (celles de Si Mohand, par exemple, étudiées sérieusement par Mouloud Mammeri, Paris, Maspéro, 1969) sont moins fixes que ces contes répétés et « récités » par la femme en des termes identiques. Plus qu'un simple divertissement, ils sont « œuvre collective ». C'est Ibn Haldoun qui notait déjà au XV^e siècle : « Les Berbères racontent un si grand nombre d'histoires que, si on se donnait la peine de les mettre par écrit, on en remplirait des volumes ». Ont-ils alors emprunté ? Ces contes diffèrent en tout cas des contes européens du point de vue de la structure, du style et du contenu : « Le conte kabyle est grave, il traite de véritables drames qui ont une profonde résonance humaine : c'est au départ, celui de la stérilité, de la jalousie, qui anime les cœurs stériles, véritable ressort de l'action qui détermine la succession des diverses péripéties ». Selon Camille Lacoste, on ne peut pas parler véritablement d'emprunt à la tradition orientale, encore moins aux *Mille et Une Nuits*. Cependant, « il paraît plus juste de penser que les peuples du bassin méditerranéen ont puisé dans un fonds commun une partie de leur répertoire de contes ». Une minorité seulement de récits se rapprochent un peu des *Mille et Une Nuits*.

L'auteur a dû se montrer exigeant dans le choix des contes à étudier. Le *Grain magique* de Marguerite-Taos Anrouche, par exemple, emploie de nombreuses expressions typiquement françaises et use de termes abs-

traits : « Il en résulte une forme littéraire fort agréable à la lecture, mais qui prive le conte d'une partie de son authenticité et de sa valeur documentaire ». Outre le style, les contes doivent avoir des qualités de structure : « logique cohérente et originale, contenu vigoureux, constituent d'autres bon critères d'authenticité ». Bref, l'auteur pense que le plus précieux des recueils de contes kabyles est celui de Mouléras (84 textes). Textes les qualités du conte kabyle y sont réunies : style oral, sobre et rythmé, structure cohérente et originale, force du contenu. L'essentiel de la thèse de Camille Lacoste est fondé sur leur étude. Mais d'autres contes y ont été adjoints, ceux du général Hanoteau, de Belkassam Ben Sedira, des contes recueillis auprès d'une informaticienne. Ceux rassemblés méthodiquement depuis 1946 par le P. J.-M. Dallet se présentent comme l'ensemble le plus important de contes kabyles publiés dans le texte original depuis ceux de Mouléras. « Mais, dit l'auteur, recueillis pour la plupart auprès de personnages tirailés entre deux cultures, leur style et leur forme sont en général quelque peu modifiés. Ils constituent, dans le texte kabyle, d'excellents témoins d'une époque récente et peuvent être, à ce titre, utilement confrontés à de plus anciens ». En effet, si déjà nous pouvons découvrir dans les textes anciens des traces des structures sociales et des manières de voir d'hier nous pouvons aussi dans une certaine mesure interroger ces contes, récités plus récemment, pour y découvrir des mutations en cours et des influences intéressantes de la modernité par le biais de la colonisation. L'étude porte sur 99 textes et les recherches comparatives sur 195 versions kabyles, de sorte que la totalité des textes étudiés, dit l'auteur, constitue pratiquement une sorte de corpus des contes kabyles. En outre des sondages également comparatifs ont été effectués parmi les contes extra-maghrébains, soit au total quelques 330 textes. C'est dire, une fois de plus, l'importance de la thèse de Camille Lacoste.

La méthode d'approche est rigoureuse, comme il se doit. Elle utilise à la fois l'apport des folkloristes en matière d'analyse et de typologie et celui des méthodes sémantiques ou structuralistes. Le conte ethnologique doit être porteur, pour la société dans laquelle il est récité, d'une signification : « le conte est une production esthétique et fonctionnelle dont, certes, des éléments de caractère universel appartiennent au patrimoine commun de toute l'humanité, mais qui ne peut manquer, au-delà des notations ethnographiques élémentaires, de porter la marque du groupe social où il est en fonction ».

« La société kabyle, à un moment historique donné : le début de la colonisation, et dans une perspective ethnologique », tel fut l'objet de l'investigation à travers la totalité des informations transmises par les contes. Il s'agit « d'une sorte d'auto-ethnographie ». L'auteur étudie d'abord le *cadre spatial et temporel* dans lequel les contes sont placés : le cadre c'est-à-dire l'espace avec la vision du monde (le ciel, le dessous de la terre, le monde souterrain), les limites (le monde créé, les pays

imaginaires, la mer, le désert, l'Orient, la ville, le « pays des Arabes ») et le pays kabyle (la nature, le pays humanisé : le chemin, le village, la plaine, les champs, le marché). Quant au temps, l'auteur distingue le temps des contes et le temps qui passe.

Deux éternels protagonistes, « ennemis complémentaires » dans la plupart des sociétés méditerranéennes, se présentent ensuite à nous : **l'homme et la femme**. « Autour du premier s'organise toute la vie économique et extérieure, tandis que la seconde règne sur la maison et les activités domestiques. Dans le monde masculin, Camille Lacoste, étudie l'apprenti producteur, l'adulte (chasseur, agriculteur), la culture, les pauvres, le commerce, la richesse, la morale masculine individuelle. Dans le monde féminin, sont abordées la maison, les fonctions nourricières, la participation à la production, la femme procréatrice (fonction maternelle), l'idéal féminin. Nous avons là des pages très riches que l'observation actuelle confirme encore en grande partie. Suit un chapitre sur le surmaturel magique et l'Islam. Enfin sont envisagées les relations que l'homme et la femme établissent entre eux : le mariage (les préparatifs, les conditions préalables, les prestations, la noce, le mariage vécu), la famille (la famille traditionnelle, la famille politique, les relations de la famille au sein du village), les relations hors parenté (associés et auxiliaires). Ce que ces contes livrent des sentiments, de la sexualité, des rapports de force, de la claustration, de la stabilité, du divorce, etc... n'est pas aussi « dépassé » que d'aucuns le disent. Si des mutations se remarquent, si les mentalités et attitudes évoluent (parfois rapidement), une certaine lecture de ces contes demeure actuelle. Les interprétations données par Camille Lacoste rejoignent les investigations des psycho-sociologues. Il est intéressant de constater en tout cas ce qui perdure de ces comportements et attitudes, et qui paraissait pourtant lié à un contexte historique donné, et ce qui n'est plus vécu ou de moins en moins, compte tenu de l'ouverture au monde des villages kabyles (ne serait-ce que du fait de l'émigration masculine en Europe). Un dernier chapitre traite de **l'ambition politique** : le héros défenseur du groupe, le héros conquérant, le pouvoir établi, la société citadine.

En conclusion, Camille Lacoste distingue deux grandes catégories de contes. Le premier type est l'héritier direct d'anciens mythes. On y remarque alors « le problème des rapports entre nature et culture, entre lesquelles le héros a vocation de médiateur ». Se mêle pourtant ici le souci de maintenir la cohésion du groupe; le héros résout alors les conflits et défend l'intégrité du groupe. Ces contes sont « des contes paysans », ressortissant à un vieux fonds de littérature orale méditerranéenne. Le second type de contes raconte l'histoire de héros conquérants : l'auteur les appelle des « contes politiques ». Les héros contestent les valeurs traditionnelles, veulent assouvir leur ambition individuelle et devenir les maîtres d'un ordre nouveau. Ils refusent de se laisser encercler et intégrer dans les vieilles structures paysannes et villageoises. Ils font éclater

les rapports de parenté (conflit avec le père qui est supplanté). On ne peut pas ne pas penser aux jeunes héros de **La Colline oubliée** de Mouloud Maïnneri qui se voulaient les têtes pensantes du village, entendaient secourir la vieille *jema'a*, mais qui finalement perdaient et s'exilaient pour mener leur vie à leur guise et selon leurs ambitions personnelles, refusant de mourir à petit feu.

Toujours est-il que, selon Camille Lacoste, ces deux types de contes paraissent correspondre à la situation socio-politique du Maghreb, dans les temps anciens qui ont précédé la colonisation. Société marginale, la société kabyle refusait de payer l'impôt par exemple et s'opposait au pouvoir central. Mais, dans l'opposition les uns par rapport aux autres, les tribus étaient à la merci de tentatives d'instauration d'un pouvoir personnel. De petits potentats locaux (le « roi de Koukou ») essayaient et parvenaient pour un temps à instaurer un pouvoir de type féodal. « Ainsi cet état de conflit si longtemps maintenu entre une structure sociale traditionnelle et des tentatives de « subversion » se trouve exprimé par les deux types de contes, dont l'un reflète le conservatisme traditionnel, cristallisé autour du héros défenseur du groupe, l'autre l'ambition individuelle et novatrice du héros conquérant désireux d'instaurer à son profit un pouvoir absolu sur le modèle des sultans orientaux ».

Bref, ces contes ont donc bien valeur de documents historiques : « Les conditions socio-politiques particulières en Kabylie, écrit l'auteur en conclusion, où ce long état transitoire de coexistence et de conflit entre deux structures, l'une traditionnelle résistant à la disparition, l'autre en devenir, paraît avoir été particulièrement propice au développement d'une littérature orale particulièrement riche en contes de deux types ».

L'ouvrage de Camille Lacoste s'impose donc comme un travail de qualité et approfondi, pour une meilleure connaissance de la société kabyle très marquée par l'histoire. Actuellement, ne peut-on pas observer une certaine tradition qui disparaît et qui pourtant contraint encore ? En fin de compte, la compréhension du conte kabyle d'hier permet de mieux saisir les tensions d'aujourd'hui.

Jean DEJEUX.